

Le Colombanois

RAPPORT FINANCIER
DU MAIRE
pages 2 à 6

VACCINATION
page 11

LA GUIGNOLÉE
page 12



LE MOT DU MAIRE



RAPPORT FINANCIER 2011

Selon les dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous dépose aujourd'hui, le 8 novembre 2011, le rapport sur la situation financière de la Ville et ce, quatre semaines avant que le budget pour l'année 2012 ne soit adopté par le Conseil municipal. L'objectif de ce rapport est de vous informer sur les réalisations et les états financiers de l'année en cours et ce, dans l'attente du rapport du vérificateur-comptable.

Suite au dépôt du rapport financier consolidé du vérificateur externe en date du 31 décembre 2010, les charges consolidées de fonctionnement de la Ville se sont élevées à 12 081 257 \$. Les revenus, pour l'année 2010, ont été de 16 053 111 \$. Après conciliation à des fins fiscales au niveau des immobilisations, du financement à long terme des activités d'investissement et des affectations, le rapport du vérificateur indique un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 56 205 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011, les prévisions des charges de fonctionnement et des activités financières des différents services municipaux ont été estimées à 12 786 534 \$, et les revenus de l'ordre de 13 315 326 \$. Avant conciliation à des fins fiscales, les prévisions financières indiquent un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 528 792 \$.

Malgré les dépenses encourues pour améliorer les infrastructures municipales, le taux d'endettement de la Ville demeure inférieur à la moyenne des villes similaires au Québec et des autres villes de notre MRC. Le pourcentage affecté au service de la dette est de 11,38% comparativement à 17,21% pour les villes de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Parmi les **principales réalisations** de l'exercice financier 2011, citons :

Service de l'Administration et des Ressources humaines

- › Prolongation du délai du projet de réfection de la côte Saint-Nicholas dans le cadre du programme du volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ 1.3);
- › Octroi d'un contrat de service professionnel à la firme Pageau, Morel et associés Inc. pour l'établissement d'un inventaire et d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre du Programme Climat municipal;
- › Embauche de madame Valérie Cobello à titre de directeur du Service des sports et loisirs;
- › Adhésion à la mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail de l'Union des Villes du Québec;
- › Octroi d'un contrat de service à *Hortifolie*, société d'horticulture de Saint-Colomban pour l'entretien des espaces verts de la Ville;
- › Demande de subvention auprès du fonds du pacte rural dans le cadre de la conclusion d'un protocole d'entente avec l'organisme *Mesures Alternatives des Vallées du Nord*;
- › Établissement d'un conseil sans papier;
- › Embauche de madame Roxanne Therrien à titre de secrétaire du service du greffe;

LE CONSEIL MUNICIPAL



Stéphane Rouleau,
District 1



Eric Milot,
District 2



Marc Laurin,
District 3



François Boyer,
District 4



Mélanie Dostie,
District 5



Francis Emond,
District 6



RAPPORT FINANCIER (SUITE)

- › Demande au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – compensation de base aux Villes;
- › Acquisition du logiciel Solution intégrée de gestion municipale – phase II;
- › Consentement du ministère des Transports du Québec au partage à parts égales, des honoraires professionnels pour la réalisation d'une étude de besoins qui définira le dispositif de contrôle le mieux adapté, aux conditions de la circulation présente à l'intersection de la montée de l'Église et du chemin de la Rivière-du-Nord;
- › Octroi d'un contrat à la firme *BSA groupe Conseil*, pour le projet de la bretelle d'accès à l'intersection de la montée de l'Église et du chemin de la Rivière-du-Nord;
- › Adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la ville de Saint-Colomban;
- › Embauche de monsieur Jean Bouchard à titre de directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme;
- › Embauche de monsieur David Gauvin à titre de responsable des loisirs et développement communautaire.

Service de Sécurité Incendie

- › Acquisition et début d'implantation d'un logiciel de gestion. Ce projet est échelonné sur 3 ans;
- › Formation d'Autosauvetage dispensée à l'ensemble du personnel du service;
- › Augmentation du nombre d'appels d'urgence : 250 appels en 2011 alors que la moyenne annuelle est de 171;
- › Journée prévention avec kiosque complet en collaboration avec les services de sécurité incendie de la MRC au Carrefour du Nord le 2 octobre dernier;
- › Début du processus de renouvellement du schéma de couverture de risque en incendie;
- › Réorganisation de l'organigramme du service suite au départ du chef aux opérations en juin dernier.

Service des Travaux Publics

Pour la période hivernale :

- › Épandage de plus de **8000 tonnes de sable d'hiver et 1200 tonnes de sel abrasif** sur 200 kilomètres de rue (Pour la saison 2011-2012, nous utiliserons une petite pierre abrasive : AB-10-M dans un but de **propreté et d'économie**).

Pour la période printanière :

- › **109** interventions de déblocage et de dégel de ponceaux;
- › Récupération d'arbres et de branches tombés sur la voie publique suite aux orages violents du 28 avril;
- › Réfections des fossés, des accotements et de la fondation de la rue des Pionniers sur 700 mètres;
- › Nettoyage de rues : utilisation d'un balai mécanique et de la citerne de la Ville (économie sur les coûts de location);
- › Inspection et remise en état de la signalisation et des glissières de rue sur tout le territoire;
- › Installation de **22** dos d'âne;
- › Inspection et réparation du pont Mont-Castel (usure du tablier du pont).

Période estivale :

- › Entretien de chemins : fondation, ponceaux, drainage et empierrement de rues (Lajeunesse, Napoléon, Bouchard, Caya, côte Saint-Patrick Est, Zotique-Gauthier, Domaine-Bériaux, Kenna, Domaine Fortier et Domaine Cloutier);
- › Changement de traverses de rues (Bois-Dormant, de la Reine, des Hironnelles, des Pins, des Patriotes, Séguin, Steve-Zuck);
- › Entretien des fossés : Reprofilage des fossés, inspection et nettoyage des ponceaux (Séguin, Lajeunesse, Albert-Raymond, du Chatelet, Rachel, du Lac-Rinfret, côte Saint-Paul Est, côte Saint-Nicholas Nord, Mc Andrew, Rudolph, des Primeroses, de la Cime, du Sommet et des Roseaux);
- › Projet de réfection et/ou de pavage de rues (côte Saint-Nicholas, des Geais-Bleus, Phelan, des Hautbois, du Boisé-Vermont, Ernest, Bédard, des Bassons, des Sarcelles);
- › Inspection pour les travaux de protocole de nouvelles rues;
- › **146** demandes de nivelage faites par des citoyens ont été fermées.



RAPPORT FINANCIER (SUITE)

Divers :

- › Installation d'une **trentaine d'emplacements** pour de futurs sites de boîtes aux lettres;
- › Gestion de projets de drainage de la rue Dupuis, de travers de rue du chemin de la Rivière-du-Nord, de lignage de rue, d'épandage d'abat poussière et de balayage des cours d'école;
- › Émondage d'arbres dans diverses rues (Rivière-du-Nord Est, Rachel, Raoul, Rita et Zotique-Gauthier) et déboisement pour améliorer les rues Michel, Picard et l'Oréade;
- › Déchiquetage et dégagement des arbres et des branches tombés suite à la micro-rafale du 13 septembre dernier;
- › Plus de **160** livraisons de bac de recyclage et de composteurs;
- › Plusieurs réparations et entretiens majeurs sur les camions;
- › **120** requêtes de citoyens traitées au cours de l'été.

Service de l'Aménagement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

Urbanisme :

- › Suivi des dossiers d'infractions et de plaintes, dont **33** constats d'infraction;
- › Projets domiciliaires : **7** protocoles d'entente avec les promoteurs pour plus de 5 kms de nouveaux chemins;
- › Coordination et suivi de l'étude piézométrique de la nappe souterraine;
- › Émission de **163** permis de construction neuve au 26 octobre 2011 pour une valeur estimée de 36 880 486 \$ qui équivaut à environ 226 260 \$ par unité (8 demandes de permis en attente);
- › Création de **167** nouveaux lots suite à des permis de lotissement;
- › Adoption d'amendements à la réglementation d'urbanisme : **4** au règlement de zonage numéro 601 dont l'inclusion des zones de compensation déterminées par le MDDEP, **1** au règlement de construction numéro 602, **1** au règlement sur les permis et certificats numéro 603, **1** au règlement sur les P.I.I.A. numéro 608 et **1** au règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux numéro 245-2010;
- › Élaboration de cartes et inclusion de celles-ci dans le gestionnaire municipal : Plan directeur des parcs et sentiers, entretien des rues privées et municipalisées, projets domiciliaires pour le site Internet, Sentiers VTT et motoneiges;
- › Participation à la préparation du plan directeur des lacs;
- › Déterminer avec Postes Canada l'emplacement des nouvelles boîtes postales;
- › Cartographier les zones de couverture des bornes sèches et les réservoirs d'eau enfouis pour la sécurité incendie;
- › Agrandissement éventuel de la caserne 2 – Analyse de l'espace disponible et préparation de plan.

Environnement :

- › Participation à un projet intégré et concerté sur des lacs habités sous la coordination d'ABRINORD;
- › Réalisation d'un plan d'action pour **6** lacs de Saint-Colomban par Horizon Multiressources Inc.;
- › Étude de la firme Horizon Multiressources Inc. pour la faisabilité de travaux sur les affluents du Lac Légaré;
- › Réalisation et mise en place du programme du contrôle biologique des insectes-piqueurs par GDG Environnement Ltée;
- › Signature d'une entente de bassin versant avec la Municipalité des Mille-Iles pour l'ajout d'une station d'échantillonnage dans le cadre du programme d'échantillonnage du bassin versant de la Rivière-du-Nord 2011;
- › Adoption d'une politique portant sur le programme des couches lavables – Aide financière;
- › Projet pilote (12 avril au 1er novembre 2011) pour la récupération des matériaux secs (Sterling Inc);
- › Sensibilisation de la population face aux risques de la Berce du Caucase;
- › Élaboration d'une trousse de sensibilisation pour l'Association pour la protection des lacs de Saint-Colomban;
- › Continuation pour la 2^e année du programme d'échantillonnage des eaux de baignade pour les lacs;
- › Continuation pour une 5^e année consécutive du programme de suivi de l'état de santé de **9** lacs;
- › Participation à la 6^e édition de la Fête du Printemps (Vente d'articles à prix réduits, distribution gratuite de **2000**



RAPPORT FINANCIER (SUITE)

- arbres, **650** plantes vivaces et sacs réutilisables et présentation de 2 conférences et 2 ateliers pour enfant);
- › Inspection des bandes riveraines de **44** terrains afin de faire appliquer la réglementation municipale relativement à la renaturalisation des bandes riveraines;
- › Vérification de **46** installations septiques pour le programme quinquennal sur le bord des lacs et cours d'eau;
- › Écocentre : ouverture : 5 jours / semaine, de mai à octobre.

Aqueducs : Étude de prolongation du réseau d'aqueduc Phelan.

Service de la Bibliothèque et de la Culture

Bibliothèque :

- › Déménagement et aménagement des nouveaux locaux de la bibliothèque (fermeture 1 semaine);
- › Instauration de la gratuité à la bibliothèque en 2010 par le Conseil municipal, ce qui a eu pour effet d'augmenter les abonnements et la subvention pour le développement de la collection (plus de 40 000 \$);
- › Augmentation de l'achalandage : en date du 30 octobre 2011, **5021** abonnés dont **813** nouveaux abonnés, prêts de **75 504** documents et **257** demandes de prêts entre bibliothèque (PEB) pour les usagers;
- › Participation aux rencontres des bibliothèques publiques Laval-Laurentides-Lanaudière.

Animation :

- › Organisation et animation de 2 clubs de lecture : Les Aventuriers du Livre (50 inscriptions, 3 animations) et le Club du Rat Biboche (30 inscriptions, 10 animations);
- › Animation Jeunesse : 45 contes de Bouquine (10 enfants /conte);
- › Animation Adulte : 4 ateliers d'initiation à Internet (4 groupes de 8), 1 conte pour 15 ans et plus (25 participants), atelier de conte parents-enfants (35 participants), conférences (67 participants), projet d'aide à l'ordinateur par des bénévoles (46 inscriptions).

Culture :

- › Concours de murale pour la bibliothèque (12 participants) et concours de photos (15 participants);
- › Festival de la Relève Artistique Québécoise : Conférence et ateliers de fabrication de BD (30 participants);
- › Spectacle de Jonathan Painchaud en collaboration avec la fondation Les Gouverneurs de l'espoir (80 spectateurs);
- › Journées de la Culture : 20 exposants et atelier de peinture créative avec la Maison des jeunes (250 visiteurs);
- › Pièce de théâtre de Noël pour les 5-12 ans (60 inscriptions).

Communications :

- › Refonte du site Web de la Ville et mise à jour de celui-ci;
- › Élaboration de 12 Colombanois (19 ventes de cartes d'affaires);
- › Élaboration de 2 dépliants des activités culturelles : automne 2011 et hiver 2012;
- › Élaboration de la partie du site Web section bibliothèque;
- › Création d'affiches et dépliants (Sports et Loisirs : Fête du printemps, Golf de la Maison des Jeunes, Fête Nationale et FRAQ);
- › Création de dépliants (Aménagement, Environnement et Urbanisme);
- › Élaboration de publicités pour différents journaux (Conseil et Administration);
- › Calendrier 2012 Ordures et recyclage.

Service des Sports et des Loisirs

Événements annuels :

- › Organisation de la **Collecte de sang du maire** (115 donateurs), de la **Fête du printemps** en collaboration avec Hortifolie (4000 visiteurs), de la Fête Nationale (1500 personnes), du camp de jour été (220 campeurs/semaine),



RAPPORT FINANCIER (SUITE)

du **Tournoi de golf** de la Maison des jeunes (90 golfeurs), du **Festival de la Relève Artistique québécoise** (FRAQ) (250 personnes), de la **Fête des bénévoles** (100 bénévoles reconnus), de la **Guignolée** en collaboration avec la Fabrique et de la **Fête de quartier** du Domaine Au-Bois-Dormant (150 personnes).

Participation à différents programmes et comités :

- › Soccer FC Boréal, Fondation Canadian Tire, Programme d'échange Québec /France, Transport adapté et collectif (TAC); Comité 0-5-30, Association québécoise du loisir municipal Laval-Laurentides, Regroupement Québec en forme, Accord Laurentides, CREPS, Comité de quartier Au-Bois-Dormant, Comité de la famille de Saint-Colomban, Régie Intermunicipale du Parc Régional de la RDN, Comité consultatif des services loisirs;
- › Collaboration avec les 3 écoles primaires de Saint-Colomban.

Demande de subvention :

Projet carrière /été, Fête nationale, Pacte rural, Emplois d'été Canada, Programme de soutien aux installations sportives et récréatives.

Entretien des bâtiments municipaux (Salle des Sauveteurs) : 2 portes extérieures et abri soleil.

Parcs, sentiers et patinoires :

- › Entretien et mise en valeur des patinoires (Phelan, Orée-des-Bois, Au-Bois-Dormant, Larochelle);
- › Remplacement de bandes, restauration de la peinture des patinoires Larochelle et Phelan, modification de l'orientation de la patinoire du parc Au-Bois-Dormant;
- › Entretien de la piste d'hébertisme et de la piste de ski de fond dans le sentier multi-fonctionnel (école la Volière);
- › Entretien des parcs et des espaces verts incluant les terrains de tennis;
- › Entretien général des jeux d'eau : restructuration du système de filtration et de chlore;
- › Installation d'une clôture, pose de tourbe et d'un drain français au parc Phelan;
- › Aménagement d'un module de jeux au parc Au-Bois-Dormant;
- › Installation de buts de soccer au parc Larochelle;
- › Restauration de la clôture et des jeux au parc Orée-des-Bois.

Je tiens à remercier tous les directeurs et directrices, Mesdames Valérie Cobello, Lucie Jubinville, Me Stéphanie Parent, Suzanne Rainville, Messieurs Jean Bouchard, Pierre Coll, Jacques Desbiens et Simon Harvey, tous les employés municipaux et Monsieur Claude Panneton, directeur-général, qui ont participé en me fournissant les informations pertinentes pour ce rapport.

Le 13 décembre 2011, le Conseil municipal présentera les prévisions budgétaires ainsi que le plan triennal d'immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 lesquels vous seront présentés dans le prochain Colomanois.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous confirme que la [rémunération annuelle du maire](#) est de 34 903 \$, plus une allocation de dépenses de 14 951 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 12 216 \$, plus une allocation de dépenses de 6 108 \$.

L'administration municipale doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la ville et une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Ces listes seront disponibles à l'hôtel de ville et sur le site Web de la ville.

Jacques Labrosse,
Maire



AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, URBANISME



RECYC-FRIGO
ENVIRONNEMENT

Vous voulez vous débarrasser de votre vieux réfrigérateur ? Communiquez avec **RECYC-FRIGO**, au 1 877 493-7446, ou faites votre demande en ligne au www.recyc-frigo.com. **RECYC-FRIGO** récupérera votre appareil **gratuitement**. Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main. Une fois l'appareil récupéré, vous recevrez, un chèque de 60 \$ d'Hydro-Québec ! Votre appareil sera recyclé à 95% ! **Plus de 200 000 appareils ont déjà été recyclés.**

Pour plus d'économies sur votre facture d'électricité, remplacer votre vieux frigo par un appareil homologué **ENERGY STAR**.

L'appareil à recycler doit remplir quatre (4) critères :

- être âgé de 10 ans ou plus;
- avoir un volume intérieur de 10 à 25 pieds cube;
- être fonctionnel;
- être branché au moment où il est ramassé.

TRAVAUX PUBLICS

DÉNEIGEMENT

Pour faciliter le déneigement sur tout le territoire de la municipalité, veuillez prendre note qu'**aucune balise de déneigement, boîte à déchets, clôture, adresse illuminée et boîte postale ne peuvent être placées dans l'emprise municipale**. Ces objets doivent être installés à l'intérieur de vos limites de terrain. Ceci, pour éviter tous dommages à vos biens.

Nous vous rappelons que la municipalité ne se tient aucunement responsable des bris d'objets déposés dans l'emprise de la rue. Par ailleurs, **il est strictement interdit de déposer des amoncellements de neige ou de glace sur la voie publique et de les traverser de l'autre côté de la rue**. Vous devez en disposer à l'intérieur de votre propriété.

STATIONNEMENT INTERDIT

Toujours pour faciliter les opérations de déneigement, le **stationnement est interdit sur toutes les rues de la municipalité du 15 novembre 2011 au 15 avril 2012 inclusivement et ce en tout temps**.

BOÎTES POSTALES

Lorsque vous avez une plainte à formuler concernant les boîtes postales, vous devez vous adresser au bureau de poste de Saint-Colomban. La municipalité n'a aucune responsabilité concernant ces boîtes postales, elles appartiennent à la Société canadienne des postes.

ORDURE ET RECYCLAGE

Nous demandons également votre collaboration pour ce qui est de la disposition de vos **bacs à ordures et recyclage** pendant la période hivernale. Vous ne pouvez déposer vos bacs dans la rue, vous **devez les mettre à l'intérieur de votre entrée pour éviter que les déneigeuses ne les brisent**.

Rappel :

Les gros rebuts domestiques seront ramassés lors de la première collecte du mois. De façon non-limitative, les objets de toute nature qui seront placés en bordure de la voie publique et qui proviennent du nettoyage de terrain ou de bâtiments (meubles, tapis, réservoirs, appareils électroménagers) seront ramassés.

Les gros rebuts domestiques exclus :

- Tous les matériaux en vrac tels que : roc, terre, pierre, béton, asphalte, souches d'arbre.
- Toute carrosserie ou grosse partie de carrosserie de voiture, boîte de camion, motoneige, déchet de forge, de garage, de ferblanterie et de plomberie.
- Tous les matériaux provenant de démolition ou rénovation effectuée par des entrepreneurs et les gros rebuts d'origine commerciale et industrielle.

LUMINAIRE DÉFECTUEUX

Un luminaire est défectueux sur votre rue ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous indiquant l'emplacement exact du poteau afin d'en faciliter la réparation.

450 436-1453 poste 236

SÉCURITÉ INCENDIE

LE PLUS BEAU CADEAU DE NOËL : LA PRUDENCE !

À la veille des Fêtes, le temps est propice à la sécurité et à la prudence. Voici quelques conseils qui, une fois appliqués, contribueront à vous donner la tranquillité d'esprit.

Un bon souper en famille contribue à réchauffer les coeurs et, se réunir autour d'une bonne fondue, est chose fréquente. **Lorsque le réchaud s'éteint alors que le repas n'est pas terminé, il ne faut jamais le remplir chaud car il pourrait s'enflammer.** Il est recommandé et beaucoup plus simple d'en prévoir un deuxième.

Quoi de plus confortable qu'un bon feu dans l'âtre. Avez-vous pensé faire **ramoner et inspecter la cheminée** par un spécialiste ? **L'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie.** N'oubliez pas le pare-étincelles car une étincelle peut suffire à mettre le feu. Les bas de Noël suspendus devant la cheminée peuvent aussi s'embraser facilement !

Pour ajouter à l'ambiance, on éteint les lumières après avoir allumé quelques chandelles. **Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance.** Songez aux enfants qui peuvent être attirés par la flamme. Vous avez un chat ou un chien ? Un coup de queue et la chandelle tombe sur le fauteuil ou dans les rideaux et on se retrouve entre deux feux ! N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet qui peut prendre feu.

Saviez-vous que certains chandeliers ne sont pas sécuritaires ? Les chandeliers en verre trempé résistent à la chaleur, mais la majorité sont en verre ordinaire, en bois ou en plastique. Malheureusement, il n'existe aucune norme pour les chandelles et les chandeliers. Il faut se fier à son jugement. D'abord, ne jamais laisser la chandelle brûler à moins de 5 cm (2 po) du chandelier. Assurez-vous que celui-ci est bien stable et qu'il est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule. **Il faut toujours éteindre les chandelles lorsqu'on quitte la pièce ou qu'on va se coucher.** Une jolie petite lampe d'appoint donne tout autant d'ambiance, à moindre risque !

Le sapin de Noël est magnifique avec ses lumières et ses décorations. Côté sécurité, le sapin artificiel est recommandé pour l'intérieur et le naturel, une bonne idée pour l'extérieur. Si vous tenez absolument au sapin naturel à l'intérieur, **il faut toujours garder son pied humide en ajoutant de l'eau tous les jours.** Sitôt les fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières qui l'ornent car elles dégagent de la chaleur. Choisissez des lumières à faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur. **Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison et n'oubliez pas de l'éteindre avant d'aller au lit.** Faites attention également au branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires comme le sapin et les décorations de Noël. Il est toujours bon d'avoir une **barre d'alimentation sécuritaire que l'on garde bien en vue.**

Il est temps maintenant de quitter pour la messe de minuit. Avez-vous éteint le feu, les chandelles et l'arbre de Noël ? Au retour, avec de telles mesures de sécurité la fête peut continuer ! Joyeux Fêtes à tous !





POLICE DE MIRABEL

PARTIR SANS ATTIRER LES VOLEURS...

Précautions essentielles à prendre lorsque vous prévoyez partir en vacances :

- › Un éclairage adéquat dissuadera les visiteurs indésirables;
- › Gravez vos biens de valeur à l'aide d'un burin;
- › Verrouillez portes et fenêtres, sans oublier celles du sous-sol, lorsque vous quittez la maison;
- › Dotez les fenêtres du sous-sol de grillages pouvant être déverrouillés de l'intérieur en cas d'incendie;
- › La porte menant du garage à la maison doit aussi être munie d'un dispositif de sécurité (comme toutes les portes extérieures);
- › Installez un système d'alarme;
- › Les portes du garage et du cabanon doivent être fermées et verrouillées en tout temps;
- › Mettez en menus morceaux les boîtes d'appareils neufs (télé, DVD, ordinateurs...) avant de les jeter aux ordures;
- › Rangez les petits objets de valeur et les documents importants dans un coffret de sûreté.

Quoi faire lorsque vous avez été cambriolés ?

Lorsque vous constatez qu'une porte ou une fenêtre a été forcée, n'entrez pas. Les voleurs pourraient encore s'y trouver. Rendez-vous chez un voisin pour prévenir la police. Vous constatez le vol une fois à l'intérieur ? Ne déplacez aucun objet avant l'arrivée des policiers pour ne pas éliminer les empreintes ou les indices. Ne pas effacer non plus les empreintes de pas sur la neige aux points d'entrée et de sortie du cambrioleur.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

APPEL AUX ARTISTES

La bibliothèque est à la recherche d'artistes pour des expositions d'arts visuels pour l'année 2012. Il s'agit d'**expositions mensuelles** dans le but de faire connaître les talents locaux à la population. Les expositions auront lieu à la bibliothèque durant les heures d'ouverture et seront annoncées dans le Colombanois.

À tous les artistes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à vous inscrire. Un comité de sélection déterminera les exposants parmi les portfolios reçus. Voici une belle vitrine pour vous faire connaître !

N.B. Le portfolio doit contenir les photographies des oeuvres de l'artiste et doit être apporté à la bibliothèque.

Informations : Lucie Jubinville : 450 436-1453 poste 302.

LOISIRS ET SPORTS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : FC BORÉAL

C'est en très grand nombre que nous vous attendons
à l'**assemblée générale annuelle**
du Club de soccer FC Boréal.

En plus des points à l'ordre du jour,
l'heure sera au bilan de cette 3^e année de fusion.

C'est un rendez-vous ! Bienvenue à tous !



Date : Mardi, 22 novembre 2011;
Heure : 19 h;
Lieu : Salle des Sauveteurs
(479, côte Saint-Paul).



63^e Groupe Scout Saint-Colomban



Discos des Scouts pour les 6 à 12 ans

Vendredi, 18 novembre : Sports
Vendredi, 16 décembre : Noël

Heure : 19 h à 22 h;

Lieu : Gymnase de l'école à l'Orée-des-Bois;
(360, montée Saint-Nicholas)

Prix d'entrée: 5 \$.

Venez vous amuser en toute sécurité !

- › Friandises à 1,25 \$ et moins;
- › Plusieurs prix de présence à gagner.

Informations : Jean-Pierre Bergeron 450 436-8129
st-colomban.63scout@hotmail.com

Salon du cadeau

Artisan ou bricoleur, participez au 1^{er} Salon du cadeau des Scouts de Saint-Colomban !

Prix de location : 20\$ / table / jour; > Payable sur réservation
25\$ / table / 2 jours;

Dates : Samedi, 3 décembre de 10 h à 16 h;
Dimanche, 4 décembre de 10 h à 15 h.

Lieu : École des Hautbois (321, montée de l'Église)

Musiciens ou humoristes, participez vous aussi en animant une partie de l'événement... contactez-nous !

Venez magasiner des cadeaux des Fêtes originaux !
Nombreux tirages sur place ! Bienvenue à tous !

Informations : Nathalie Tremblay 450 436-3311
st-colomban.63scout@hotmail.com

Club Optimiste



Le Bal des p'tits monstres

Deux soirées d'halloween nous ont été offertes par le Club Optimiste à la salle Curé Desjardins. Les p'tits monstres en ont eu plein les yeux avec un décor festif et quelque peu macabre. La présidente remercie la population et tous les membres pour leur participation.

Le Club Optimiste, toujours présent dans la communauté lors des fêtes et événements spéciaux est à la recherche de nouveaux membres afin d'assurer la relève.

Informations : Renelle Thibault, présidente
Téléphone : 450 431-6968
Courriel : renellethibault@gmail.com



Maison des Jeunes

Merci à tous les jeunes qui se sont présentés à la **nuit blanche** pour notre soirée d'Halloween. Nous souhaitons également la bienvenue à notre nouvelle intervenante, **Audrey**.

La MDJ offre gratuitement des interventions de groupe sur la communication avec les autres.

Jours : Tous les mercredis soirs de novembre;

Heures : 18 h.

Participez nombreux !

450-304-4430

mdjstcolomban@videotron.ca

Marie-Pier, Jaunathan, Kevin et Audrey

Heures d'ouverture

Mercredi, 17 h à 21 h;

Vendredi, 17 h à 21 h 30;

Samedi, 12 h à 16 h.



Mouvement des personnes handicapées

CLSC : Vaccination

Le mouvement des personnes handicapées de Saint-Canut & Saint-Colomban remercie les gens qui ont participé à la journée du « SPAGHETTITHON » du 22 octobre dernier. Un total de 280 repas ont été servis pour l'occasion. Merci également à tous nos commanditaires qui ont permis le déroulement de cette activité.

Gagnants des tirages et prix reçus :

Claude Boucher : Mijoteuse;
 Jeanine Duquette : Bougeoir;
 Gaétan Boucher : Carte-cadeau Jean Coutu;
 Guy Martin : Fleurs séchées;
 Martine Lapointe : Bougeoir;
 Annie Lecours : Planche à fromage;
 Réal Duquette : Ardoise décorative;
 Ghislaine Villeneuve : Fleurs séchées;
 Louise Arbic : Salière et poivrière;
 Estelle Dagenais : Fleurs séchées;
 Dominique Villeneuve : Carte-cadeau Uniprix.

Jocelyne Mainville, présidente



GRIPPE A (H1N1)

Date : 29 novembre 2011;
 Heure : 10 h 30 à 17 h 30;
 Lieu : Hôtel de ville,
 Saint-Colomban

« Gratuit pour les personnes à risque »

Vaccination aux Galeries des Laurentides

8 novembre au 1^{er} décembre 2011

Jours	Heures
Mardi, mercredi et vendredi	10 h 30 à 17 h 30
Jeudi	12 h 30 à 19 h 30
Informations : 450 432-2777 poste 25500	



Transport adapté et collectif (TAC)

Dans le cadre de la politique du ministère du transport du Québec (MTQ), qui vise à rationaliser le nombre de véhicules en transport collectif et suite à une entente intervenue entre la CSRDN et la MRC de La Rivière-du-Nord en date du 18 octobre 2011, il sera possible pour les usagés du TAC en transport collectif d'utiliser certains véhicules scolaires, dès novembre 2011.

Il est à noter que ce service ne sera disponible que pour la période scolaire, soit de novembre à juin et selon le calendrier scolaire déjà défini. Donc aucun transport les journées pédagogiques et les journées de congés ainsi que les jours de tempête. De plus, ce service doit respecter les règlements et politiques de la CSRDN.

Toutefois, le nombre de places disponibles et les trajets étant limités, il est nécessaire que les **personnes intéressées s'inscrivent dès maintenant** afin de bénéficier de ce nouveau service. Vous devez mentionner votre intérêt pour le service du transport collectif scolaire.

Circuits et places disponibles pour la ville de Saint-Colomban :

Circuit 110 : 12 places disponibles
Circuit 325 : 2 places disponibles

Informations et inscriptions : 450 224-8800

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h;
 Lundi au vendredi.



La Guignolée

À Saint-Colomban

Opération paniers de Noël 2011

Afin de venir en aide aux familles démunies, nous demandons votre collaboration pour amasser des denrées non-périssables et des dons en argent (argent Canadian Tire et cannettes vides acceptés) pour la préparation des « paniers de Noël ».

La Guignolée, fête d'espoir et de partage, aura lieu les 26 novembre et 3 décembre prochains. Pour ces deux journées, **nous avons besoin de bénévoles...** venez vous joindre à nous pour faire de cet événement, une belle réussite.

Informations : 450 431-6724 ou jg.drapeau@videotron.ca

- À partir de maintenant, les dons et denrées peuvent être apportés :
 - ▶ **Presbytère :** mardis et mercredis (9 h à 16 h);
 - ▶ **Centre d'entraide :** lundis, mardis et jeudis (13 h à 16 h), samedis (9 h à 12 h)



Merci à nos deux députés pour leur appui.



Dates importantes	Événements
13 novembre au 5 décembre	Inscriptions aux paniers de Noël 450 504-4605 ou 450 431-1294
26 nov., 10 h à 16 h	Barrages routiers (dons)
3 déc., 9 h à 15 h	Porte-à porte (denrées et dons)

Espaces publicitaires à vendre

Informations :
Lucie Jubinville
450 436-1453 poste 302

ÉCOLE Celine Libouard **MUSIQUE**
689, montée de l'Église
Saint-Colomban
Tél. : 450 431-3310
celinelibouard@bell.net
25 ans d'expérience

Cours privés : piano, clavier, guitare, basse, batterie, violon, chant, djembé.

Affilié au Conservatoire Musical de Montréal

Cours de Piano

Pour enfants ou adultes
Professeur diplômé de Vincent D'Indy
Guy Durand 450-504-1991

Technicienne diplômée en poses d'ongles et soins de pieds

Marie-Pier Routhier

MANUCURE - PÉDICURE - SOINS DE PIEDS

Tél : 450 822-4043 mariepier.routhier@hotmail.com

ST TONAN
ELLE ET LUI ENR.
Manucure et pose d'ongles

Suzanne Dupuis
Propriétaire

341, rue Dupuis
St-Colomban, QC J5K 1Y2
450-565-6088

Proxim Dès maintenant

Afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle, nous prolongeons nos heures d'ouverture

Lun. au merc. : 9 h à 19 h
Jeu. et vend. : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 11 h à 17 h

Proxim Charles-Mathieu Gagnière
347, Montée de l'Église, St-Colomban
450 592-8100